

PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

2026 - 2027



Votre enfant est né en 2023 ou vous êtes un nouvel habitant, vous devez procéder à son inscription scolaire

Retrait du bulletin d'inscription

- Disponible sur le site internet uzein.fr
- Ou en contactant le service enfance jeunesse

Documents à fournir

- Bulletin de pré-inscription complété et signé,
- Livret de famille intégral,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Certificat de radiation, en cas de changement d'école,
- Copie des pages du jugement de divorce ou une attestation sur l'honneur signée des deux parents en l'absence de jugement en cas de séparation.

Dépôt des documents

Auprès du service enfance jeunesse :

- sur rendez-vous au Pôle enfance jeunesse
- ou par courriel à enfancejeunesse@uzein.fr

Par la suite, un certificat d'inscription scolaire vous sera adressé par courriel.

Confirmation de l'inscription auprès de l'école

En juin, Mme la directrice de l'école vous contactera pour finaliser l'inscription.



L'inscription scolaire sera définitive après cette confirmation auprès de l'école.



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

3 rue du stade, 64230 Uzein

Tel : 06.23.09.04.89

Mail : enfancejeunesse@uzein.fr